Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Rapport annuel 2010

du Conseil fédéral sur la participation de la Suisse au Conseil de partenariat euro-atlantique et au Partenariat pour la paix

---

Berne, le 23 mars 2011

Table des matières

1. Aperçu 3

2. Consultations au sein du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) 5

2.1 Rencontre des ministres de la défense 5

2.2 Rencontre des chefs d'armée 5

2.3 Consultations politiques et rencontres au niveau des ambassadeurs 6

2.4 Représentation militaire permanente et rencontres du Comité militaire 7

3. Coopération au sein du Partenariat pour la paix (PPP) 8

3.1 Coopération dans les domaines civils 8

3.1.1 Réforme du secteur de la sécurité et mise sur pied d'institutions de défense 8

3.1.2 Droit international humanitaire 9

3.1.3 Participation de la Suisse au Fonds d'affectation spéciale 9

3.1.4 Planification civile en cas d'urgence 10

3.1.5 Coopération dans le cadre de la gestion des crises 11

3.1.6 Autres activités civiles 12

3.2 Coopération dans les domaines militaires 12

3.2.1 Amélioration de l'interopérabilité militaire 12

3.2.2 Coopération dans des domaines spécifiques 13

3.2.3 Offres en matière de formation et programmes de soutien régionaux 14

4. Activités des centres de Genève et du Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPF de Zurich 15

4.1 Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève 15

4.2 Centre de politique de sécurité - Genève 16

4.3 Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPF de Zurich 17

5. Annexe 18

5.1 Cours d'instruction du PPP en Suisse 18

5.2 Autres manifestations organisées par la Suisse dans le cadre du CPEA/PPP 21

5.3 Finances 22

5.4 Abréviations 23

5.5 Liens 23

1. Aperçu

En 2010, deux thèmes ont prédominé parmi ceux abordés par l'OTAN : l'élaboration du nouveau concept stratégique et la discussion sur la réforme qui l'accompagne et les opérations de soutien à la paix en Afghanistan (ISAF) et au Kosovo (KFOR). Comme les années précédentes, ces dernières ont joué un rôle central dans les consultations sur la politique de sécurité organisées dans le cadre du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA). De nombreux Etats membres du Partenariat régulièrement associés aux consultations et aux entretiens liés aux engagements ont participé à ces deux opérations, menées sous mandat de l'ONU et conduites par l'OTAN, aux côtés d'Etats membres de l'Alliance.

La Suisse fait partie des Etats membres du Partenariat qui participent aux opérations de soutien à la paix de l'OTAN. Si elle a mis un terme à sa participation militaire à l'engagement en Afghanistan, elle continue de prendre part aux consultations concernant l'engagement au Kosovo, où elle maintient un contingent de quelque 220 militaires et deux hélicoptères de transport. Le 17 novembre 2010, le Conseil fédéral a décidé de prolonger l'engagement de la Swisscoy au sein de la KFOR jusqu'au 31 décembre 2014. Cet engagement doit encore recevoir l'aval de l'Assemblée fédérale.

La situation au Kosovo et le rôle futur de la KFOR ont été discutés dans divers organes, notamment dans le contexte de la réduction progressive de l'effectif des troupes au Kosovo, entamée en 2009. Les partenaires engagés au sein de la KFOR ont, à nouveau, été davantage impliqués dans la préparation de la décision. A la fin octobre 2010, l'OTAN a décidé d'entamer la deuxième phase de réduction des effectifs de la KFOR, lesquels doivent passer de 10 000 à 5700 militaires environ. Il s'ensuit une adaptation de la structure et des tâches de la force de paix, en particulier la réorientation de son engagement principal qui s'attache dorénavant moins aux tâches liées à la sécurité pour mieux favoriser le renforcement de la surveillance et de la formation ainsi que le développement des capacités locales. Ces différentes évolutions dans l'orientation de la KFOR en termes d'effectif et sur le plan opérationnel se répercutent, depuis le printemps 2010, sur la structure et les tâches de la Swisscoy. D'un côté, les activités de l'infanterie ont été sensiblement réduites ; de l'autre, les prestations du domaine de la logistique et des transports, du génie et de l'élimination des munitions non explosées ou de la recherche de renseignements et d'informations sont maintenues, voire étendues, notamment par l'envoi de quatre équipes de liaison *(liaison and monitoring teams [LMT])*.

L'opération de soutien à la paix en Afghanistan a continué de dominer l'ordre du jour de l'OTAN et a été au centre de différentes rencontres, en particulier dans le cadre des consultations militaires. Pour les discussions sur l'ISAF et la KFOR, des formats de consultation plus souples - où l'OTAN invite les Etats du Partenariat engagés militairement et, selon la situation, d'autres acteurs importants – ont été régulièrement appliqués. Depuis la fin de son engagement militaire en Afghanistan, la Suisse n'a plus participé aux rencontres de l'ISAF et s'est dès lors vue privée du flux d'informations de l'OTAN concernant l'Afghanistan.

Dans son ensemble, le bilan des consultations politiques en 2010 est ambivalent. Les consultations ont davantage porté sur des thèmes opérationnels concrets et sur des enjeux parfois plus importants que les années précédentes. Ainsi, les Etats-Unis ont, à plusieurs reprises, fourni des informations de première main, notamment sur le nouveau traité Start de désarmement nucléaire ou sur leur planification militaire dans le cadre du *rapport quadriennal de révision de la défense*. Le secrétaire général de l'OTAN a, pour sa part, marqué le processus de négociation, de consultation et d'élaboration du nouveau concept stratégique, et fait preuve, à cette occasion, d'ouverture d'esprit vis-à-vis des opinions des Etats membres du Partenariat. Ainsi, la Suisse et les autres membres du groupe des Etats neutres et non alignés d'Europe occidentale (WEP-5) ont pu, à plusieurs reprises, exposer leurs points de vue et opinions.

Par contre, la dynamique du dialogue politique dans le cadre du CPEA traditionnel a marqué le pas ces dernières années, surtout en ce qui concerne les besoins générés par

les opérations. En raison notamment de ces besoins, l'OTAN a étendu géographiquement son réseau de partenaires à des régions comme le Moyen-Orient ou l'espace Asie-Pacifique. Par ailleurs, de nombreux Etats d'Europe centrale ou orientale qui participaient activement au CPEA ont, entre-temps, adhéré à l'OTAN, de sorte que les Etats restants du Partenariat forment des groupes hétérogènes aux intérêts divers (pays neutres et non alignés d'Europe occidentale, pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est, pays du Caucase du Sud et d'Asie centrale).

A la suite du sommet de Lisbonne (cf. ci-après), une évolution nouvelle se dessine toutefois pour l'avenir. Elle pourrait conduire à une revalorisation du dialogue politique et à une souplesse accrue dans l'organisation des différentes rencontres. Des Etats membres du Partenariat, telle la Suisse, pourraient ainsi participer davantage aux discussions sur la politique de sécurité. En outre, il n'est pas exclu que les engagements militaires en cours occupent, à moyen terme, une place un peu moins centrale dans l'OTAN. C'est ce qu'indiquent non seulement les intentions de retrait d'Afghanistan, prudemment formulées lors du sommet de l'OTAN à Lisbonne, mais aussi la réduction des effectifs de la KFOR.

Le sommet de l'OTAN à Lisbonne, qui s'est tenu le 19 et le 20 novembre, était principalement consacré à l'adoption du nouveau concept stratégique, à la mise en place de la défense antimissiles à l'échelle de l'Alliance, à la poursuite de l'engagement en Afghanistan, à l'amélioration des relations avec la Russie et au processus de réforme interne de l'OTAN. Du point de vue des Etats membres du Partenariat, force est de relever, en particulier, l'attention accrue que l'OTAN entend porter aux thèmes que sont les menaces cybernétiques ou la sécurité énergétique et son intention de s'engager davantage dans la gestion civile des crises. Enfin, le sommet de Lisbonne a accru l'importance des partenariats existants, comme le CPEA, et les contributions civiles apportées par les Etats membres du Partenariat. Par contre, Lisbonne n'a donné lieu à aucune réunion dans le cadre du CPEA ou dans celui des Etats engagés militairement dans la KFOR, de sorte que la Suisse n'y était pas représentée.

La Suisse a conservé le style qu'elle avait adopté en ce qui concerne l'aspect pratique de sa collaboration au sein du Partenariat pour la paix : les participations individuelles à certains cours et exercices ont permis d'améliorer son interopérabilité militaire avec des Etats du Partenariat dans la perspective d'opérations de promotion de la paix ou d'une contribution à des missions humanitaires. La Suisse continue, par ailleurs, d'aider certains Etats du Partenariat - essentiellement en Europe de l'Est, dans le Caucase et dans l'espace méditerranéen - à mettre en place des structures de sécurité et de défense démocratiques et à mettre en lieu sûr ou à détruire des munitions, des armes légères et des mines antipersonnel.

La Suisse a proposé aux Etats membres du Partenariat 21 cours d'instruction PPP, dont les cours des centres de Genève, sur les thèmes usuels : droit international humanitaire, coopération entre organes civils et organes militaires, instruction de sous-officiers, formation à la communication, désarmement et maîtrise des armements, entraînement alpin et formation générale en matière de politique de sécurité. Le nombre et le contenu des cours sont restés comparables à ceux donnés les années précédentes.

2. Consultations au sein du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA)

2.1 Rencontre des ministres de la défense

Les ministres de la défense de l'OTAN se sont réunis, à l'occasion de leur rencontre annuelle du mois de juin, avec des représentants des Etats membres du Partenariat engagés militairement dans la KFOR. Une délégation conduite par l'ambassadeur Christian Catrina, chef du domaine du DDPS Politique de sécurité, y a représenté la Suisse lors de la réunion de travail. Il s'agissait, en premier lieu, de discuter de la situation au Kosovo à la lumière de la réduction progressive des troupes et du rôle que la KFOR est appelée à jouer à l'avenir. La rencontre a, par ailleurs, été l'occasion d'adopter le rapport sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU « Femmes, paix et sécurité » dans les opérations menées par l'OTAN.

Le concept de réduction des troupes au Kosovo décidé par l'OTAN, qui prévoit de diminuer le nombres des militaires engagés dans la KFOR, passant de 14 000 environ pour atteindre quelque 2300 au final, se déroule en trois étapes. Les entretiens de juin ont mis l'accent sur la coordination de la deuxième étape (réduction de l'effectif de la KFOR à quelque 5700 militaires) et sur la modification du dispositif qu'elle engendre. Seuls d'autres rencontres et un appel aux pays mettant des troupes à la disposition de la force de paix ont permis d'éviter une érosion inégale et imminente des contingents de la KFOR. Par la suite, à la fin octobre 2010, l'OTAN a pu entamer cette deuxième phase de réduction des effectifs, qui doivent ainsi être ramenés de 10 000 à quelque 5700 militaires.

Il s'ensuit une adaptation de la structure et des tâches de la KFOR, en particulier une redéfinition des priorités, qui portent dorénavant moins sur la sécurité et davantage sur le la surveillance – et donc sur l'aptitude à réagir avec plus de souplesse -, sur la formation et sur le développement des capacités locales. Les différentes évolutions dans l'orientation de la KFOR en termes d'effectif et sur le plan opérationnel ont également eu, depuis le printemps 2010, des répercussions sur la structure et les tâches de la Swisscoy. Tandis que les activités de l'infanterie ont été sensiblement réduites, les prestations dans d'autres domaines, tels que la logistique et les transports, le génie et l'élimination des munitions non explosées, ou encore la recherche de renseignements et d'informations sont maintenues, voire étendues, notamment par l'envoi d'au moins quatre équipes de liaison *(liaison and monitoring teams [LMT])*. Le 17 novembre 2010, le Conseil fédéral a décidé de prolonger l'engagement de la Swisscoy au sein de la KFOR jusqu'au 31 décembre 2014. L'engagement doit encore recevoir l'aval de l'Assemblée fédérale.

2.2 Rencontre des chefs d'armée

La rencontre des chefs d'armée des pays de l'Alliance et des Etats membres du Partenariat s'est tenue en janvier. Le thème central était la nouvelle possibilité offerte aux Etats du Partenariat de prendre part à la NRF (Force de réaction de l'OTAN). Les nations membres du Partenariat peuvent ainsi proposer les contributions militaires de leur choix, quelles qu'en soient la nature, la taille et la disponibilité, dans ce qu'on appelle le *pool NRF,* à la seule condition que la prestation annoncée au profit de l'Alliance satisfasse aux standards de l'OTAN. Si la Finlande a, par exemple, réaffirmé son intention de profiter de cette nouvelle offre, l'annonce par la Suisse d'une contribution au *pool NRF* n'est, par contre, pas à l'ordre du jour.

Comme à l'accoutumée dans le cadre de la réunion, de nombreuses tables rondes ont réuni différents acteurs - les Etats de l'OTAN entre eux, le Conseil OTAN-Russie, la Commission OTAN-Ukraine, l'OTAN et les Etats du Dialogue méditerranéen -, ce qui a donné lieu à de nombreuses occasions d'entretenir le réseau de relations et d'établir des contacts bilatéraux.

Enfin, diverses rencontres ont eu lieu entre les États mettant des troupes à disposition de la KFOR. Le chef de l'armée a notamment pris part, en mai, à la rencontre des chefs d'armée. Le fait que tous les thèmes relatifs à la sécurité lors de l'engagement aient été

abordés à l'occasion de cette rencontre montre que, en réponse à la demande faite par les Etats membres du Partenariat, l'OTAN est disposée à honorer sa promesse consistant à accorder davantage de poids à ces réunions du plus haut échelon militaire.

2.3 Consultations politiques et rencontres au niveau des ambassadeurs

Pendant l'année sous revue, neuf rencontres se sont tenues au niveau des ambassadeurs. Ce rythme, moins soutenu que les années précédentes où les réunions étaient mensuelles, a eu des répercussions assez positives sur la qualité du contenu des réunions. Grâce aux efforts déployés par le secrétaire général notamment, les consultations politiques se sont davantage concentrées, dans l'ensemble, sur des thèmes opérationnels concrets et parfois d'une importance majeure. Ainsi, les Etats-Unis et la Russie ont profité d'une de ces rencontres pour informer conjointement les ambassadeurs du nouveau traité Start de désarmement nucléaire. Les Etats-Unis ont notamment présenté leur *rapport quadriennal de révision de la défense*, une enquête menée tous les quatre ans sur la planification de la défense et, à cet égard, un des principaux fondements de la planification militaire américaine à moyen et à long terme. La Suisse a, pour sa part, abordé, dans le cadre des consultations, le thème des EÉtats fragilisés et déstructurés *(failed states)*, en se référant à la Somalie. Les rencontres, désormais institutionnalisées, avec le secrétaire général de l'OSCE et le président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (cf. point 4.1), mais aussi les réunions avec d'autres organisations, ont permis un échange de vues sur la collaboration avec ces institutions.

Le secrétaire général de l'OTAN s'est peu impliqué dans les consultations du CPEA. La rencontre qui s'est déroulée en juin sous sa direction dans le contexte de l'élaboration du nouveau concept stratégique de l'OTAN a néanmoins été capitale. Les Etats membres du Partenariat ont ainsi eu l'occasion de discuter des propositions d'un groupe d'expert présidé par Madeleine Albright, ancienne secrétaire d'Etat américaine. La Suisse et les autres Etats neutres et non alignés d'Europe occidentale ont, ainsi, pu présenter leurs points de vue et leurs opinions, notamment en ce qui concerne l'élaboration de la version définitive du nouveau concept stratégique et de la Déclaration de l'OTAN, dont l'adoption était prévue lors du sommet de Lisbonne.

La Suisse - en particulier, sa mission près l'OTAN à Bruxelles - a participé activement aux consultations portant sur le cadre du nouveau concept stratégique, et plus particulièrement sur le thème du développement des partenariats. Avant même la rencontre du mois de juin, elle avait déjà pris part à des manifestations, notamment un séminaire organisé à Oslo (janvier) sur les partenariats de l'OTAN et une rencontre à Helsinki (mars) sur le thème de la gestion des crises.

Le CPEA s'est, par ailleurs, penché sur l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU « Femmes, paix et sécurité » et sur la lutte contre la corruption dans le domaine de la défense. Les contributions à la réforme des structures de sécurité et de défense dans les Etats en phase de transformation ont également été un thème récurrent : concrètement, il s'agit de trouver des façons d'apporter un soutien encore plus ciblé aux Etats membres du Partenariat en Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase du Sud et d'Asie centrale dans la démocratisation et la modernisation de leurs structures de sécurité et de défense. A cet effet, il existe, dans le cadre du Partenariat pour la paix, une série de programmes et d'instruments destinés à aider ces pays à satisfaire aux standards en matière de démocratie et d'Etat de droit.

Force est toutefois de constater que le dialogue politique au sein du CPEA demeure, comme auparavant, marginalisé par rapport à la problématique des besoins générés par les opérations, en particulier en Afghanistan. Pour les discussions relatives aux opérations de soutien à la paix en Afghanistan (ISAF) et au Kosovo (KFOR), des formats de consultation plus souples - où l'OTAN invite les Etats du Partenariat engagés militairement et, selon la situation, d'autres acteurs importants – ont été régulièrement appliqués. L'implication dans le processus décisionnel des Etats membres du Partenariat mettant des troupes à disposition, en particulier de la KFOR, s'est améliorée et répond mieux aux

normes en vigueur à l'ISAF. Depuis la fin de son engagement militaire en Afghanistan, la Suisse n'a plus participé aux rencontres de l'ISAF et s'est dès lors vue privée du flux d'informations de l'OTAN sur ce thème. Aucune réunion n'étant organisée à Lisbonne dans le cadre du CPEA ou entre les Etats engagés militairement dans la KFOR, la Suisse était donc absente du sommet.

Il résulte toutefois de ce sommet une évolution nouvelle qui pourrait conduire, à l'avenir, à un assouplissement de l'organisation des différentes rencontres.

2.4 Représentation militaire permanente et rencontres du Comité militaire

La représentation militaire de la Suisse auprès de l'OTAN est permanente. Le représentant militaire de la Suisse est membre du Comité militaire. En 2010, ce comité s'est réuni à quatre occasions, auxquelles se sont ajoutées trois réunions concernant les Etats mettant des troupes à la disposition de la KFOR. Ces dernières portaient principalement sur les différentes étapes de la réduction des effectifs de la KFOR et sur la modification de la structure et des tâches de la force de paix qui l'accompagne. Parmi les autres thèmes abordés figuraient, comme les années précédentes, le déroulement et la situation de cette opération de soutien à la paix menée par l'OTAN, y compris la formation et la préparation des engagements. Contrairement aux années précédentes, où les Etats membres de l'Alliance s'étaient concertés au préalable, tous les points à l'ordre du jour concernant la KFOR ont été directement débattus en impliquant les Etats engagés militairement. Les possibilités pour les Etats membres du Partenariat d'influer sur les décisions qui s'amorcent en matière de conduite militaire stratégique augmentent par là même. Le voyage d'études entrepris par l'ensemble du Conseil militaire au Kosovo pour mieux évaluer la situation sur place témoigne des efforts accrus déployés par l'OTAN pour approfondir la coopération pratique avec les Etats membres du Partenariat.

Lors des rencontres du Comité militaire, l'information relative à l'élaboration du nouveau concept stratégique figurait également au premier plan. Un autre sujet de discussion récurrent a porté sur la manière d'améliorer les divers instruments de coopération, en dépit d'une situation financière tendue. Quelques éléments présentent, à cet égard, un intérêt pour la poursuite du développement de l'armée suisse sur le moyen terme, notamment le processus de planification et d'examen du PPP *(Planning and Review Process [PARP])* - dont l'efficacité est démontrée -, le train d'objectifs du Partenariat *(Partnership Goals [PG])* et la participation à des groupes de travail de l'OTAN. L'OTAN a, à plusieurs reprises, fait part de sa disposition à soutenir davantage ses partenaires dans l'amélioration de la capacité de coopération et la modernisation de leurs forces d'intervention. Outre le PARP, d'autres programmes sont utiles à cet égard, comme le plan d'action des Etats du Partenariat pour la reconstruction des institutions de défense *(Partnership Action Plan on Defence Institution Building [PAP-DIB]).*

Les autres thèmes abordés portaient sur la diffusion incontrôlée d'armes de petit calibre, la défense des troupes intervenant sur des charges explosives improvisées ou la coopération à l'échelle de l'OTAN en vue d'améliorer la sécurité maritime – pour laquelle la Finlande et la Suède s'engagent fortement. Contrairement aux rencontres organisées pour les Etats militairement impliqués dans la KFOR, force est toutefois de constater que le contenu et l'importance des séances du Comité militaire offrent encore un certain potentiel d'amélioration.

3. Coopération au sein du Partenariat pour la paix (PPP)

3.1 Coopération dans les domaines civils

3.1.1 Réforme du secteur de la sécurité et mise sur pied d'institutions de défense

En 2010, la Suisse a poursuivi ses efforts en vue de contribuer à la réalisation du plan d'action du Partenariat pour le développement d'institutions de défense (PAP-DIB). L'idée phare est de soutenir de manière ciblée, dans le cadre du Partenariat, les processus de réforme de la politique de sécurité dans les Etats d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase du Sud et d'Asie centrale. Le plan vise la formation de forces armées efficaces placées sous contrôle démocratique. Il doit aider les pays membres du Partenariat en phase de transformation à remplir leurs engagements envers le CPEA/PPP et l'OSCE. La mise sur pied de structures transparentes et contrôlées démocratiquement dans le domaine de la sécurité et de la défense demeure une priorité du Partenariat.

Depuis plusieurs années, la Suisse s'engage, dans le cadre du Partenariat, pour la réforme du secteur de la sécurité. Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF) est l'instrument principal avec lequel la Suisse appuie la concrétisation du PAP-DIB. En juin, le DFAE et le DCAF ont organisé, pour la quatrième fois, un cours de formation dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité et de la bonne gestion des affaires publiques à l'intention de représentants des ministères des affaires étrangères et de la sécurité de Bosnie et Herzégovine, du Monténégro et de Serbie. Depuis plusieurs années également, la Suisse, par l'intermédiaire du DCAF, soutient l'Ukraine dans sa réforme du secteur de la sécurité. L'accord conclu pour trois ans avec le DCAF sur les prestations à fournir dans le cadre du groupe de travail dirigé conjointement par l'OTAN et l'Ukraine sur la réforme du secteur de la défense ukrainien a expiré à la fin 2010. Selon une première évaluation, la collaboration doit être poursuivie avec une légère modification des paramètres.

La Suisse a poursuivi ses efforts dans la lutte contre la corruption dans le domaine de la défense. Elle a accompagné l'initiative de 2007 pour la transparence et la lutte contre la corruption lancée par la Grande-Bretagne et soutenue par la Suisse, en concentrant notamment son aide sur la mise en place d'un fonds d'affectation *ad hoc*. Ce fonds est géré conjointement par la Suisse, la Grande-Bretagne et la Pologne. Les objectifs fixés il y a trois ans dans le cadre du fonds ont pu être atteints. Il s'agit notamment de la publication par le DCAF d'un manuel accompagné de recommandations en anglais ou encore de l'élaboration d'un nouveau cursus de formation destiné non seulement à être présenté à l'avenir dans un certain nombre d'instituts, mais aussi sur place - par l'envoi d'une équipe de formation mobile - dans des pays comme l'Afghanistan. En 2010 également, le Centre de politique de sécurité - Genève (GCSP) a mis, à plusieurs reprises, des experts à disposition pour des cours de formation. Vu les expériences positives réalisées et selon le souhait de différents Etats membres du PPP, le Fonds d'affectation spéciale est mis au service de divers projets pour une nouvelle période de trois ans, une fois de plus sous la gestion conjointe de la Suisse. La traduction en ukrainien du manuel susmentionné constitue une des premières contributions de la Suisse à cette nouvelle phase du projet.

Dans le cadre des efforts de stabilisation de la communauté internationale en Afghanistan et de l'instauration de structures étatiques dans le pays, le DFAE a organisé, à Bakou (Azerbaïdjan), un cours sur les principes de l'Etat de droit et la bonne gouvernance à l'intention de membres civils du gouvernement afghan. Le cours, réalisé « dans l'esprit du PPP » conjointement avec le GCSP et avec le soutien de la Norvège, de la Finlande et de l'Azerbaïdjan, a notamment permis d'approfondir des thèmes spécifiques importants pour la sécurité nationale de l'Afghanistan, tels que la lutte contre la culture et le trafic de drogue, l'élaboration de traités de séparation des pouvoirs ou la réinsertion des réfugiés.

Dans le contexte de l'importance stratégique croissante de l'espace méditerranéen et en s'inspirant du Dialogue méditerranéen de l'OTAN, le DFAE a organisé au Maroc, conjointement avec le DCAF, une conférence sur le développement de la politique de

sécurité nationale et régionale en Afrique du Nord-Ouest. Dans la même veine, le DFAE a soutenu la douzième édition du cours annuel du GCSP sur la politique de sécurité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en intégrant, à Berne, un module qui présentait la perspective de la Suisse sur la politique de sécurité internationale et les défis à venir au Moyen-Orient et dans le monde arabe.

Enfin, par son savoir-faire dans ce domaine, la Suisse a contribué, en 2010, à la réforme des académies militaires en Arménie et au Moldova. Il s'agissait principalement d'adapter aux exigences actuelles les programmes de formation pour les sous-officiers et les officiers.

3.1.2 Droit international humanitaire

La Suisse a poursuivi ses efforts pour sensibiliser le CPEA et le commandement opérationnel de l'OTAN à la mise en œuvre des règles et standards pour les entreprises militaires et de sécurité privées. Les instruments développés par la Suisse (Document de Montreux et Code de conduite) ont notamment été présentés à l'occasion de la Conférence annuelle des conseillers juridiques de l'OTAN. Le quartier général de l'OTAN en Europe (SHAPE) et le commandement opérationnel à Brunssum ont envoyé leurs propres représentants à la cérémonie d'adoption du Code de conduite, à Genève. Dernièrement, l'OTAN a fait preuve d'un intérêt sensiblement accru pour ce thème, parce que le gouvernement afghan envisage d'interdire toute activité de sociétés militaires et de sécurité privées sur son territoire.

Le Document de Montreux est un texte qui règle le droit applicable aux entreprises militaires et de sécurité privées opérant dans le cadre de conflits armés. Le document contient des recommandations et des instructions destinées à aider les Etats à remplir leurs obligations au travers de mesures législatives et administratives appropriées. Cette initiative, lancée en 2006 par la Suisse et le CICR, a pour but de promouvoir le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme par les Etats et les entreprises concernés.

Le Code de conduite, de portée internationale, constitue un important jalon dans la concrétisation des principes et des recommandations du Document de Montreux. Il s'adresse aux entreprises de sécurité privées et s'efforce d'étendre le champ d'application du Document de Montreux aux circonstances qui ne relèvent pas de la définition du conflit armé. Le Code de conduite sert donc à sensibiliser l'industrie. Il représente également un solide outil pour veiller au respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme dans les régions en conflit ou pour apporter d'éventuelles améliorations à la législation.

Enfin, la Suisse a poursuivi son engagement, qui a fait ses preuves, en faveur de la formation au droit international humanitaire (cf. point 5.1).

3.1.3 Participation de la Suisse au Fonds d'affectation spéciale

Le Fonds d'affectation spéciale (*PfP Trust Fund*) est un mécanisme mis en place par l'OTAN en l'an 2000 dans le but de soutenir les Etats du Partenariat dans leurs programmes de destruction des mines antipersonnel. Ce programme a, par la suite, été étendu à la destruction d'armes légères et de petit calibre et de munitions conventionnelles ainsi qu'à la démobilisation des membres de l'armée et, dès 2007, à la lutte contre la corruption dans le domaine de la défense. La Suisse s'est engagée dans plusieurs projets concernés par ce fonds dès 2002 pour un montant avoisinant les 3 millions de francs (état : fin 2010), car elle voit dans ce mécanisme un instrument contribuant à atteindre les objectifs de sa propre politique de désarmement.

Depuis 2007, la Suisse assume, avec l'Espagne et la Norvège, la codirection d'un projet du Fonds d'affectation spéciale PPP en Jordanie. Il s'agit du premier projet de fonds d'affectation spéciale en faveur d'un Etat du Dialogue méditerranéen. Il porte sur la

fourniture d'une assistance dans les domaines de l'enlèvement des engins non explosés, de l'amélioration de la gestion des stocks de munitions et de la destruction des munitions surnuméraires. Il vise, en premier lieu, à renforcer la capacité de l'armée jordanienne à traiter cette problématique. Tandis que les objectifs d'amélioration de la gestion des stocks de munitions et de destruction des munitions surnuméraires ont pu être largement atteints au terme de trois ans, les efforts en matière d'enlèvement des engins non explosés doivent prendre fin d'ici à la mi-2011 sans que le cadre budgétaire de 500 000 francs environ ne soit dépassé. Par ailleurs, la Suisse a soutenu un projet portant sur l'accélération de la destruction des munitions surnuméraires et sur le renforcement de la prévention des accidents dus à des engins non explosés. A cette occasion, armasuisse a fourni son savoir-faire technique.

Dans son rôle de codirectrice du projet, la Suisse a, en outre, accompagné la mise en œuvre du projet de Fonds d'affectation spéciale dans le domaine de la lutte contre la corruption (cf. point 3.1.1). En Afghanistan, le DFAE et le DDPS ont apporté leur soutien à l'achat de matériel sanitaire destiné à l'armée afghane. Ce soutien s'est concrétisé par le versement de deux contributions, l'une de 80 000 et l'autre de 100 000 francs, au Fonds d'affectation spéciale de l'OTAN pour le développement de l'armée afghane.

En Serbie, la Suisse a poursuivi son soutien au projet du Fonds d'affectation spéciale PPP destiné à réinsérer le personnel militaire démobilisé dans la vie professionnelle civile. Le projet est dirigé par la Norvège et mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Enfin, dans le cadre de ses efforts dans le domaine du désarmement et du renforcement de la sécurité humaine en Afrique, le DFAE a pris la décision de soutenir un Fonds d'affectation spéciale mis en place en faveur de la Mauritanie. Le but est d'améliorer la sécurité des stocks de munitions, de détruire les munitions surnuméraires et de favoriser la démobilisation du personnel militaire.

3.1.4 Planification civile en cas d'urgence

La Suisse, par l'intermédiaire de la DDC ou de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE), a poursuivi sa participation dans la planification civile en cas d'urgence *(Civil Emergency Planning [CEP])*. Le CEP se charge de la coordination et de l'harmonisation des plans d'action nationaux, des compétences et des capacités des pays membres de l'OTAN et des Etats partenaires en matière de planification en cas d'urgence, ainsi que de l'utilisation adéquate des ressources civiles lors des engagements relevant de l'aide en cas de catastrophe. La planification civile en cas d'urgence de l'OTAN est dirigée par le Comité des plans d'urgence dans le domaine civil *(Civil Emergency Planning Committee [CEPC])*. Dans le cadre du CEPC, la Suisse soutient différentes priorités et activités.

Ainsi, le Comité des plans d'urgence dans le domaine civil a, à nouveau, traité plusieurs aspects de la résolution globale des crises *(comprehensive approach).* Dans ce contexte, la Suisse accorde une importance particulière à ce que le mandat humanitaire soit observé et les principes humanitaires respectés. L'aAide humanitaire de la Confédération est un acteur de la première heure, non seulement en cas de catastrophe, mais aussi en cas de crise ou de situation complexe. A ses yeux, une coopération constructive entre l'armée et l'aide humanitaire est déterminante. C'est pourquoi un représentant de l'aide humanitaire défend, depuis de nombreuses années, les intérêts civils dans le cadre de l'exercice de prise de décision stratégique de l'OTAN et de ses Etats partenaires, lequel s'est tenu, cette année encore, au mois de mars (cf. point 3.1.5).

Les travaux de mise en œuvre du *Memorandum of Understanding* visant à faciliter l'aide civile transfrontalière en cas de catastrophe n'ont pas pu être achevés, pour ce qui est du ressort de la Suisse, pendant l'année sous revue. L'accord a pour but de renforcer la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse en allégeant les formalités douanières et donc en facilitant le passage des équipes d'intervention dans les Etats du CPEA lors de

catastrophes causées par des armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires, ou lors d'accidents techniques graves ou de catastrophes naturelles. La Suisse doit à présent évaluer les effets que peut avoir sur le plan national une mise en œuvre de l'accord et, en fonction des résultats obtenus, signer le *Memorandum of Understanding*, comme l'a déjà fait une trentaine d'Etats.

La Suisse, par l'intermédiaire de l'OFAE, prend régulièrement part à des activités au sein des groupes de travail et des comités du CEPC, lequel a remplacé en 2010, à la suite d'une réorganisation générale, le comité en place jusqu'alors.

Dans le groupe « Santé publique et ravitaillement/eau », la réorganisation de la planification civile en cas d'urgence et la garantie de l'approvisionnement de base dans ces domaines figuraient au premier plan.

Dans le groupe « Transports », la Suisse a porté une attention tout particulière au domaine du transport en surface à l'intérieur du pays. L'objectif est d'utiliser de façon optimale les ressources disponibles à l'échelle internationale en cas de crise civile portant une atteinte grave à la gestion des transports dans les Etats membres et les Etats partenaires de l'OTAN, afin de mener à bien les transports destinés à soutenir les engagements dans les situations exceptionnelles. La Suisse a, en outre, mis l'accent sur la mise à jour de l'annexe au traité bilatéral visant à faciliter le transport civil transfrontalier de marchandises.

Dans le groupe « Ressources industrielles et communications », la Suisse a tout particulièrement été active dans les domaines de la protection des infrastructures critiques et de la sécurité de l'approvisionnement en énergie. L'OFAE s'est engagé à consigner – en l'occurrence dans un rapport - les bonnes pratiques nationales en matière de planification civile en cas d'urgence dans le domaine de l'approvisionnement en gaz naturel et en pétrole. Un séminaire, qui s'est tenu à Vancouver (octobre) dans le cadre du groupe, était consacré à la résilience dans le domaine énergétique et a notamment porté sur des questions liées aux menaces cybernétiques et à la gestion des crises.

3.1.5 Coopération dans le cadre de la gestion des crises

La complexité croissante des crises a provoqué une prise de conscience internationale de la nécessité d'une approche globale impliquant un grand nombre d'organisations, d'Etats et d'acteurs non étatiques pour venir à bout des conflits de cette nature. Dans cet ordre d'idées, l'OTAN a poursuivi ses efforts pour renforcer sa coopération, notamment avec les autres partenaires, les organisations internationales et les autorités locales. La Suisse s'est, quant à elle, engagée en faveur d'une meilleure prise en compte des acteurs non militaires dans les efforts de stabilisation. Dans ce contexte, elle a notamment inscrit le thème des « Etats fragilisés » *(failed states)* à l'ordre du jour du CPEA et mis à la disposition de ce dernier un spécialiste pour présenter le thème.

Pour améliorer ses propres aptitudes et compétences, la Suisse prend également part à des exercices de gestion des crises intégrant les aspects civils et militaires. La participation en mars à l'exercice multinational de gestion des crises de l'OTAN *(CMX)*, auquel ont pris part, neuf Etats partenaires (CPEA et Dialogue méditerranéen) en plus des 28 Etats membres de l'OTAN, a permis une meilleure compréhension des mécanismes de l'Alliance, en particulier de sa gestion des crises, et a donné l'occasion d'entraîner les divers processus nationaux. Le scénario de l'exercice mettait en scène un engagement de promotion de la paix mandaté par l'ONU et déjà en cours en dehors de l'Europe, qui, en raison de son évolution, impliquait différents processus de consultation et de prise de décisions politiques et militaires parmi les nations participantes.

3.1.6 Autres activités civiles

Le DFAE et le DDPS ont apporté leur soutien à différentes rencontres de spécialistes sur des thèmes relevant de la politique de sécurité, dont la huitième édition du *Global Strategic Review* de l'Institut international d'études stratégiques de Genève.

En septembre, le DFAE a également organisé, avec le soutien du GCSP, une rencontre organisée dans le cadre du processus de Gstaad et consacrée à la non-prolifération des armes de destruction massive, au désarmement nucléaire, à la sécurité dans l'espace et aux menaces cybernétiques. À Chambésy, près de Genève, une deuxième rencontre a eu lieu sur le thème de l'architecture de sécurité européenne et de la perception des menaces.

Par ailleurs, la Mission suisse près l'OTAN, à Bruxelles, a organisé trois séances d'information sur le rôle de la Suisse au sein du CPEA et du PPP. Ces séances étaient destinées à des étudiants des universités de Genève et de Bâle, ainsi qu'à d'autres groupes de visiteurs civils et militaires. On observe une demande croissante pour ce type de séances d'informations, surtout de la part des hautes écoles spécialisées.

3.2 Coopération dans les domaines militaires

3.2.1 Amélioration de l'interopérabilité militaire

Le PPP représente, pour les parties de l'armée qui doivent être en mesure de coopérer à l'échelon international (p. ex. Forces aériennes, Swissint), la plate-forme centrale de la coopération permettant de parvenir à l'interopérabilité des forces armées. Les normes internationales correspondantes sont définies *de facto* par l'OTAN. Il est dans l'intérêt de la Suisse que l'armée tire profit, dans le cadre de son propre développement, de l'échange de connaissances et d'expériences avec l'OTAN, dont les membres et les autres Etats du Partenariat profitent également. Ainsi, dans le cadre de la poursuite du développement des forces armées, 24 objectifs du Partenariat ont pu être définis avec l'OTAN en 2010. Ceux-ci ont été élaborés lors d'entretiens entre l'OTAN et le DDPS et s'adaptent à la politique de sécurité de la Suisse et au processus de réforme de l'armée.

Ces dernières années, des militaires et des représentants de l'administration ont pris part aux quelque 200 activités du PPP organisées chaque année (séminaires, cours et exercices).

En avril, les forces armées suédoises ont organisé l'exercice annuel CJSE *(Combined Joint Staff Exercise)* à Enköping, un exercice auquel la Suisse, représentée par des officiers supérieurs, participe régulièrement. L'exercice donne à ces officiers supérieurs l'occasion de s'entraîner dans le cadre-type d'une opération de maintien de la paix interarmées de niveau international. Onze officiers suisses ont pris part à cet important exercice dans le cadre du Partenariat.

Par ailleurs, l'armée suisse a accueilli plusieurs conférences et ateliers, notamment, en septembre, l'atelier international de spécialistes dans le domaine de l'évacuation aéromédicale et un groupe de spécialistes de l'OTAN pour discuter des nouveaux processus de travail dans les quartiers généraux de l'OTAN et, en décembre, une conférence de planification d'une installation d'exercice dans la lutte contre les menaces hybrides *(Countering hybrid threats)*.

Concernant l'instruction des cadres, l'armée suisse s'engage, entre autres, dans la rencontre annuelle des commandants des centres d'instruction des cadres de l'OTAN et des Etats du PPP. Ce forum et ce réseau offrent la possibilité d'échanger des informations et de partager des expériences dans le domaine de l'instruction. En 2010, par ailleurs, l'OTAN a entamé le processus de certification du Centre de compétences pour la promotion de la paix de l'armée suisse Swissint, à Stans, en tant que second centre d'entraînement et d'instruction PPP officiel de Suisse, aux côtés du GCSP.

Comme autre moyen de favoriser la coopération militaire et le partage de connaissances et d'expériences, l'armée suisse a détaché temporairement trois représentants auprès des quartiers généraux ou institutions de l'OTAN : un officier auprès du quartier général *International Military Staff (IMS),*à Bruxelles, un autre auprès du quartier général de stratégie militaire *Allied Command Operations,* à Mons (Belgique), et un sous-officier supérieur auprès de l'école de l'OTAN, à Oberammergau (Allemagne). De plus, deux officiers de liaison suisses sont aussi engagés, l'un également au quartier général de Mons (Belgique) et l'autre au quartier général *Allied Command Transformation,* à Norfolk (Etats-Unis). L'officier de liaison en mission à Mons est aussi, depuis l'été 2010, le suppléant, à titre intérimaire, du représentant militaire de la Suisse auprès de l'OTAN.

3.2.2 Coopération dans des domaines spécifiques

L'intégration des systèmes de conduite revêt une importance grandissante pour l'armée. Elle s'applique à tous les aspects des engagements, y compris la coopération avec les organes civils. Il s'agit, en l'occurrence, de l'introduction et de l'application de normes techniques concordantes, pour le domaine civil et pour le domaine militaire, qui favorisent la collaboration entre partenaires et rendent inutile une « helvétisation » coûteuse des systèmes.

La Suisse est représentée au sein de plusieurs groupes de travail qui traitent de questions relatives à l'interopérabilité technique des systèmes de conduite et des techniques de transmission. Douze personnes venues de Suisse ont participé à l'atelier technique de trois semaines *Combined Endeavor*, organisé sous le commandement des forces armées américaines en Europe. Cet atelier, auquel un millier de participants représentant 38 nations ont pris part, visait à tester les prescriptions nationales en matière d'interopérabilité avec les Etats membres du Partenariat et à observer l'évolution des autres forces armées en la matière.

Dans le domaine de la logistique, un détachement de construction a été instruit en vue de missions de soutien à la paix. Dans l'éventualité d'un engagement à l'étranger, ce détachement doit pouvoir se référer, lors de l'installation de camps militaires, aux normes établies pour la coopération avec d'autres Etats membres de l'OTAN/du PPP intervenant dans les pays concernés. Par ailleurs, le *single fuel concept* et l'adaptation aux normes internationales concernant les conteneurs font désormais également partie des normes régissant l'acquisition de nouveaux véhicules en Suisse. D'une manière générale, on constate une tendance à la constitution d'éléments logiques multinationaux dans les engagements internationaux.

Les Forces aériennes suisses collaborent avec le Comité OTAN de défense aérienne et le Comité OTAN de gestion de la circulation aérienne. Cette collaboration permet, en premier lieu, de partager des expériences avec d'autres Etats et d'améliorer l'interopérabilité des forces et la standardisation des processus. Le Comité de gestion de la circulation aérienne est responsable de la coordination entre les mouvements aériens, tant civils que militaires. Les Forces aériennes suisses ont pris part à diverses séances consacrées principalement à l'échange d'informations et de données en Europe et à la lutte contre le terrorisme aérien. Le Comité OTAN de défense aérienne conseille le Conseil de l'Atlantique Nord dans toutes les questions relatives à la défense aérienne, y compris la coopération avec les Etats membres du Partenariat. La participation au Comité de défense aérienne permet à la Suisse de partager avec d'autres pays ses expériences dans la conduite de formations aériennes et dans la sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien.

En ce qui concerne la recherche et la technologie, la Division de la planification de l'armée, la Division de la protection des informations et des objets et armasuisse entretiennent des rapports avec les organismes de l'OTAN chargés de la mise au point d'études, d'analyses et de simulations dans le domaine des sciences militaires.

Un représentant d'armasuisse est présent à la Mission suisse près l'OTAN, à Bruxelles, pour défendre les intérêts du chef de l'armement dans le domaine de l'armement de l'OTAN. D'autres représentants d'armasuisse siègent dans des comités techniques de l'OTAN dans le cadre de projets nationaux concernant l'armement. En outre, armasuisse entretient des rapports avec l'Agence d'entretien et d'approvisionnement de l'OTAN *(Nato Maintenance and Supply Agency),* au Luxembourg. De surcroît, le domaine de compétence Science + Technologie (Sci+T) d'armasuisse est représenté dans des groupes de travail de la *Research and Technology Organisation*. Les connaissances acquises dans ces organes sont utiles pour la recherche dans le domaine de la sécurité. Avec le soutien d'armasuisse, l'industrie suisse a participé à des expositions de matériel organisées par l'OTAN et à la conférence du groupe des conseillers en matière d'industrie de l'OTAN *(Nato Industrial Advisory Group)*. En octobre, le suppléant du chef de l'armement a pris part à la conférence annuelle des directeurs nationaux de l'armement.

3.2.3 Offres en matière de formation et programmes de soutien régionaux

L'armée suisse a organisé 15 cours d'instruction PPP (cf. tableau 5.1). Le nombre de cours était donc légèrement inférieur à celui de 2009, en premier lieu parce que certains cours ne sont proposés que tous les deux ans et que les cours d'instruction alpine (p. ex. « service avalanches ») ont été intégrés soit au cours de montagne d'été, soit à celui d'hiver. Ces regroupements ont permis de tirer le meilleur parti des synergies et de réaliser des économies.

Les cours ont porté principalement sur l'instruction alpine, la formation à la conduite pour sous-officiers supérieurs, le droit international des conflits armés, le droit des opérations militaires, la coopération entre organes civils et organes militaires, le déminage humanitaire et la formation à la communication. Dans la mesure du possible, il s'agit d'une instruction pour cadres, organisée selon le principe consistant à former des formateurs *(train the trainer)*. Outre les participants de la zone euro-atlantique, les Etats du Dialogue méditerranéen[1], de l'initiative de coopération d'Istanbul[2] et de ceux qu'on appelle les Etats de contact[3] ont également pu profiter de l'offre de cours PPP de l'armée suisse.

En collaboration avec le GCSP, la Suisse a organisé, pour la deuxième fois déjà, l'*Annual Senior Officers' Security and Law Conference*. Cette conférence met l'accent sur la collaboration coordonnée, complémentaire et cohérente entre organisations militaires, civiles et humanitaires lors de missions multidimensionnelles. Cette année, les thèmes traités étaient notamment l'aide en cas de catastrophe destinée à Haïti, le personnel civil dans la gestion de la guerre moderne ou encore l'établissement des faits dans le conflit qui oppose la Russie à la Géorgie.

Dans le domaine des armes légères et de petit calibre ainsi que dans celui des munitions conventionnelles, la Suisse a mis, cette année encore, des instructeurs à la disposition de l'école de l'OTAN, à Oberammergau, pour donner des cours sur la gestion et la sécurité des stocks. Le cours SALW *(Small Arms and Light Weapons)* fournit des bases théoriques et pratiques et s'adresse au personnel technique des centres de vérification des quelque 20 Etats (y compris la Suisse) affiliés au *Multinational Small Arms and Ammunition Group (MSAG)*. Le cours SALW Policy*,* également ouvert aux autres Etats du PPP, s'adresse au personnel ministériel et dispense surtout des connaissances théoriques. Ces cours sur les armes légères et de petit calibre, auxquels participent régulièrement des délégués suisses, ont été développés en Suisse. Organisés chaque année depuis 2006, ils ont été transférés en 2007 à l'école de l'OTAN.

En ce qui concerne la destruction d'armes et de munitions surnuméraires, la Suisse a, cette année encore, apporté son soutien à différents projets dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale du PPP (cf. point 3.1.3). Divers projets régionaux du DCAF ont, en

---

[1] Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc, Mauritanie, Tunisie.
[2] Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Qatar.
[3] Australie, Corée du Sud, Japon, Nouvelle-Zélande.

outre, été soutenus. Il s'agit, entre autres, du programme de protection de la frontière, lancé en 2003 à l'intention des pays du Sud-Est de l'Europe. Par ailleurs, dans le cadre du Plan d'action du Partenariat pour le développement d'institutions de défense (PAP-DIB), plusieurs cours d'instruction et séminaires organisés en faveur de l'Ukraine et de certains Etats d'Asie centrale ont, à nouveau, été soutenus financièrement (cf. point 3.1.1).

Dans le cadre de la coopération militaire régionale, la Suisse a continué de soutenir la reconstruction des structures militaires en Europe du Sud-Est.

4. Activités des centres de Genève et du Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPF de Zurich

4.1 Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF) a publié, en 2010, dans le cadre du fonds d'affectation spéciale PPP correspondant, un manuel sur la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité dans le secteur de la défense. Ce manuel en langue anglaise est à présent traduit en russe et en ukrainien, ce qui lui permettra, à l'avenir, d'être largement utilisé dans ces régions linguistiques à des fins de formation.

Le plan d'action du Partenariat pour le développement d'institutions de défense (PAP-DIB) a été complété par deux nouvelles documentations sur le cadre institutionnel et sur les aspects pratiques d'une gestion efficace et transparente du domaine de la défense.

Au niveau opérationnel, le DCAF a continué, en 2010, d'apporter son soutien à la réforme de la défense en Ukraine avec une série de projets dans le cadre du PPP. Ainsi, à l'invitation du Ministère de la défense, le DCAF a offert son savoir-faire méthodologique pour la *Strategic Defence Review*. Le DCAF a également soutenu la réforme du service de renseignement et co-organisé une conférence internationale sur le thème de la gestion des crises. La coopération avec l'Académie ukrainienne de la défense s'est également poursuivie. Le DCAF a notamment contribué à la création d'un site Internet en fournissant des ouvrages en ukrainien et en russe sur le processus de démocratisation (y compris des cours sur le développement des capacités).

Une documentation sur l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) a été élaborée en collaboration avec l'université d'Etat du Bélarus. L'OTSC, qui se veut le pendant post-soviétique de l'OTAN, sera présidée en 2011 par le Bélarus. Par ailleurs, le DCAF a co-financé des séminaires sur la réforme du secteur de la sécurité dans le Moldova et dans le Caucase. Il a organisé, à Genève et à Berne, des séminaires sur la réforme du secteur de la sécurité et sur la bonne gouvernance donnés par des spécialistes du DDPS et du DFAE à l'intention de délégués de Bosnie et Herzégovine, du Monténégro et de la Serbie.

Le DCAF entretient des contacts professionnels avec les parlements de différents Etats d'Asie centrale (y compris l'Afghanistan). Dans le cadre de ces contacts, il a pu remettre le manuel du DCAF sur le contrôle parlementaire du secteur de la défense et de la sécurité, traduit dans la langue du pays. Depuis 2008, une étroite collaboration existe entre l'armée suisse et le DCAF dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité. Sont concernés, d'une part, des projets sur le terrain (Sud-Soudan, Burundi), d'autre part, la réalisation d'évaluations et de formations.

Dans le cadre du *PfP Consortium of Defence Academies and Security Studies Institutes (PfP Consortium)*, le DCAF dirige le groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité. Dans le contexte de ce dernier, un séminaire sur la « Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité » s'est tenu pour la première fois en 2010. L'OTAN, qui se charge de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU « Femmes, paix et sécurité » dans ses opérations de maintien de la paix, a également

sollicité, à cet effet, le soutien du DCAF. Enfin, le DCAF a participé à la conférence annuelle du *PfP Consortium,* à Varsovie, et y a, en particulier, présenté son travail sur la réforme du secteur de la sécurité.

De plus amples informations sont disponibles sous www.dcaf.ch.

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN, le DCAF et la Suisse

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) est une organisation interparlementaire actuellement composée de législateurs des 28 Etats membres de l'OTAN et de 14 pays associés, dont la Suisse. L'AP-OTAN et l'OTAN sont entièrement indépendantes l'une de l'autre sur les plans juridique, financier et administratif. L'Assemblée, constituée principalement de cinq commissions, a une fonction exclusivement consultative, mais elle a développé, ces dernières années, des relations de travail étroites avec l'Alliance au niveau parlementaire.

Dans le cadre de ses nouveaux objectifs - mise en place des mécanismes, des pratiques et des compétences parlementaires indispensables à l'exercice d'un véritable contrôle démocratique des forces armées -, l'AP-OTAN collabore avec le DCAF. En 2010, une série de séminaires sur les différents aspects des relations entre le domaine civil et le domaine militaire a, à nouveau, pu être mise en place avec des représentants parlementaires d'Etats de l'ancienne Union soviétique et des Balkans. Le DDPS soutient les activités de l'AP-OTAN à hauteur de 130 000 francs environ par an.

La Suisse est un membre associé de l'AP-OTAN depuis 1999. A ce titre, la délégation suisse, qui se compose de deux conseillers nationaux et de deux conseillers aux Etats (en règle générale le président et le vice-président de la Commission de la politique de sécurité de chacune des deux Chambres), peut prendre part à pratiquement tous les travaux des commissions et séminaires, ainsi qu'au Dialogue méditerranéen et aux sessions plénières (sans droit de vote ou d'éligibilité).

4.2 Centre de politique de sécurité - Genève

Le Centre de politique de sécurité - Genève (GCSP) est une fondation internationale créée en 1995 et certifiée comme centre d'entraînement PPP de la Suisse. Son offre de cours comporte le cours international d'instruction de neuf mois sur la politique de sécurité, le cours de trois mois sur la politique de sécurité européenne et le cours de trois mois sur les nouveaux défis de la politique de sécurité. Tous ces cours sont également proposés aux délégués des Etats membres du PPP et du Dialogue méditerranéen. Le centre propose, par ailleurs, plusieurs petits cours, à Genève ou en dehors, pour répondre à des besoins spécifiques en matière d'instruction.

Le GCSP a été l'un des principaux partenaires de l'initiative du PPP visant à promouvoir la transparence et à lutter contre la corruption dans le domaine de la défense. En 2010, quatre cours ont été organisés sur ces thèmes, avec la participation du GCSP (un à Kaboul, un à Kyiv, un à Oberammergau et un à Sarajevo). Le cours annuel du PPP, organisé par le GCSP à l'intention des officiers généraux, s'est tenu pour la troisième fois à Genève.

En tant que centre d'entraînement du PPP, le GCSP défend ses intérêts au sein du groupe des centres d'entraînement certifiés du PPP. Dans ce contexte, il soutient le *PSO Training Centre* de Sarajevo, qui a été certifié comme centre d'entraînement national et régional. En partenariat avec la *Naval Postgraduate School* de Monterey (Etats-Unis), le GCSP a organisé, pour la deuxième fois en 2010, un cours sur la conduite et la coopération en lien avec les défis mondiaux *(Global Challenges : Leadership and Cooperation in Complex Environments)*. Il s'est agi, en l'occurrence, d'une collaboration bilatérale entre deux centres d'entraînement certifiés du PPP. Par ailleurs, le GCSP a été actif dans différents groupes de travail au sein du *PfP Consortium*.

De plus amples informations sont disponibles sous www.gcsp.ch.

4.3 Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPF de Zurich

L'*International Relations and Security Network (ISN)*, exploité par le Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPF de Zurich, a fourni, en 2010 également, une série de contributions en faveur des pays du CPEA/PPP.

Une de ses activités centrales a été le développement d'une nouvelle solution en ligne pour la production et l'échange de *modules de télé-enseignement* dans les Etats du CPEA/PPP. Le nouveau logiciel d'édition repose sur le système « open source » - qui ne requiert pas de licence - pour la gestion de l'enseignement ILIAS. Ce programme a été utilisé dans l'ISN pour la plateforme didactique du PPP, mais aussi par un nombre croissant de membres du groupe de travail sur l'*Advanced Distributed Learning* (groupe de travail ADL pour la standardisation du télé-enseignement) du *PfP Consortium***.** ILIAS, qui compte une dizaine d'installations, a également gagné en importance au sein de l'OTAN et se trouve en phase d'évaluation dans plusieurs pays. L'*Academic Advanced Distributed Learning Co-Lab,* à Madison (Etats-Unis), figure de proue dans le développement de standards pour le télé-enseignement, s'est engagé dans la poursuite du développement d'ILIAS.

Les cours de télé-enseignement et l'apprentissage par Internet ont été largement utilisés, notamment par les centres d'entraînement du PPP, les centres de Genève, les armées nationales et les exercices internationaux d'état-major. L'ISN a contribué aux offres de formation par un cours intensif sur le comportement à adopter lors de la détection et du désamorçage de mines *(mine awareness)* et par des unités didactiques plus petites sur la médiation dans les processus de paix *(peace mediation support)*. Pour accroître son attrait didactique, l'ISN a mis en place un logiciel d'édition en ligne pour la conception de présentations multimédia interactives. Celles-ci favorisent également la diffusion, de plus en plus courante, de contenus sur terminaux mobiles.

Avec l'*Advanced Distributed Learning Working Group*, l'ISN a continué de diriger le plus grand groupe de travail du *PfP Consortium* et occupe ainsi une place de leader dans l'utilisation de solutions Internet dans l'instruction militaire et dans le domaine de la politique de sécurité. Sur la base des évolutions liées à ILIAS et des lignes directrices sur le développement du contenu, l'ISN a mené de nombreuses activités de formation en faveur du groupe de travail ADL et du commandement suprême Transformation de l'OTAN *(Allied Command Transformation [ACT])*.

L'ePRIME développé par l'ISN, un système de planification et de gestion basé sur Internet pour les cours et les manifestations dans le domaine du CPEA/PPP, a continué d'être utilisé par l'OTAN et par les Etats du Partenariat comme solution standard. En 2010, l'ISN a contribué aux séminaires de formation correspondants.

La bibliothèque numérique en ligne de l'ISN, actuellement la plus grande collection au monde de données librement accessibles dans le domaine des relations internationales, a étendu, en 2010, son catalogue, qui inclut à présent quelque 30 000 publications scientifiques et rapports, mis notamment à la disposition des Etats membres du CPEA/PPP. Il comprend plus de 1000 synthèses politiques *(policy briefs)*, qui permettent de se faire une rapide vue d'ensemble des thèmes d'actualité touchant la politique de sécurité et offrent certaines options. L'ISN a aussi lancé le magazine quotidien d'information *ISN Insights* et publié plus de 200 analyses détaillées et entrevues avec des spécialistes internationaux, notamment sous la forme de fichiers de diffusion *podcast*. Enfin, l'ISN a inauguré deux *communities* sur des thèmes relatifs à la politique de sécurité.

De plus amples informations sont disponibles sous www.isn.ethz.ch.

5. Annexe

5.1 Cours d'instruction du PPP en Suisse

Cours	Organisation / réalisation	Participants / nations
CSMC – « Combined Summer Mountain Course » Cours alpin d'été de 24 jours combinant le cours alpin de base donné en été (SMC – « Summer Mountain Training Course ») et le cours de recherche et de sauvetage (MSRC – « Mountain Search and Rescue Course »).	DDPS	7/5
CWMC – « Combined Summer Mountain Course » Cours alpin d'hiver de 30 jours, combinant le cours de base donné en hiver (WMC – « Winter Mountain Course ») et le cours service d'avalanche (AVC – « Avalanche Course »).	DDPS	12/7
ICMM - LOAC « Course on International Law of Armed Conflict for Medical Officers and Young Military Doctors », « Law of Armed Conflict » Ce cours vise à enseigner les principes du droit international humanitaire de la guerre aux médecins et au personnel médical. Il met l'accent sur la responsabilité particulière du personnel médical. Les problèmes et les défis actuels qui se posent dans ce domaine sont analysés et des solutions cherchées. Les participants doivent être mus par l'idée de promouvoir l'enseignement du droit international des conflits armés dans leur pays.	DDPS	55/15
IMSMA Advanced – « Introduction to the Information Management System for Mine Action » Les participants approfondissent leurs connaissances en matière de banques de données nationales ou régionales sur le problème des mines et de l'EOD. Ils apprennent à analyser et à interpréter les situations et à utiliser le GIS *(Geographic Information System*).	DDPS, GICHD	6/5
COMCA BC – « Media and Communications Training - Basic Course » Cours de base pour officiers et collaborateurs civils pressentis pour devenir *Public Affairs/Press and Information Officer*. L'entraînement vise une planification, une organisation et une évaluation correctes des séances d'information à l'intention des médias dans des conditions difficiles, telles qu'elles se produisent lors d'opérations de soutien à la paix ou lors d'engagements d'aide en cas de catastrophe.	DDPS	14/10
COMCA AC – « Media and Communications Training - Advanced Course » Cours avancé destiné à des officiers et des collaborateurs civils déjà engagés comme *Public Affairs/Press and Information Officer* et pressentis pour occuper une fonction supérieure. L'entraînement vise à préparer une planification, une organisation et une évaluation correctes des séances d'information à l'intention des médias dans des conditions difficiles, telles qu'elles se produisent lors d'opérations de soutien à la paix ou lors d'engagements d'aide en cas de catastrophe.	DDPS	20/11
NCO Interm LS – « Non-Commissioned Officers Intermediate Leadership Course » Cours avancé pour sous-officiers supérieurs visant à permettre	DDPS	22/12

Cours	Organisation / réalisation	Participants / nations
aux participants engagés comme chefs jusqu'au niveau de la compagnie de soutenir et de conseiller leur commandant et de promouvoir l'éthique dans le cadre militaire. Les participants doivent améliorer leur aptitude à communiquer.		
NCO Adv LS – « Non-Commissioned Officers Advanced Leadership Course » Cours avancé pour sous-officiers supérieurs visant à permettre aux participants engagés comme chefs de soutenir leur commandant, de mettre en place et de gérer un système de conseil dans un contexte international, d'améliorer leurs techniques de communication et de promouvoir l'éthique dans le cadre militaire. Un cours de formation pour formateurs au niveau du bataillon et au-dessus.	DDPS	24/12
PSOBC Of – « Peace Support Operations Basic Course for Junior Officers » (2 cours) Cours visant à transmettre aux participants les connaissances de base sur les organisations internationales. Les exercices préparent les participants à l'engagement au sein d'une petite équipe multinationale. Ils apprennent à rapporter des observations et des incidents.	DDPS	43/11
SUNMOC – « Training Course for Military Observers for UN and OSCE Missions » Cours d'introduction pour les futurs observateurs dans le cadre des engagements de l'ONU. Les participants apprennent à accomplir leur tâche d'observateur et à traiter des problèmes de sécurité. Outre la connaissance des structures internationales, les aspects importants sont l'aptitude personnelle à communiquer et les relations avec les médias.	DDPS	30/10
UNCMCC – « UN Civil-Military Coordination Training Course » (2 cours) Séminaire pour collaborateurs civils et militaires formés à la coopération civilo-militaire. Les principaux thèmes sont le partage des expériences et l'amélioration des connaissances en matière de planification et de réalisation d'interventions humanitaires. Encouragement de la compréhension mutuelle en regard des spécificités des forces civiles d'intervention et de celles des forces militaires d'intervention .	DDPS	16/11
Cours technique SALW, Thoune Le cours s'adresse au personnel actif au niveau opérationnel dans les centres de vérification des Etats participant au *Multinational Small Arms and Ammunition Group (MSAG)* ; il dispense des connaissances théoriques dans le cadre d'un exercice d'analyse en rapport avec la gestion de la sécurité des stocks d'armes légères, d'armes de petit calibre et de munitions conventionnelles.	DDPS	19/8
CENTROC Cours bisannuel traitant certains aspects du droit international des conflits armés et du droit des opérations militaires lors d'opérations de promotion de la paix. Le but du cours est d'offrir une formation à la collaboration au niveau international entre le commandant (échelon bataillon) et le conseiller juridique *(legal advisor)*.	DDPS	19/10
ETC 14 – « Training Course in European Security Policy » L'ETC est un cours annuel de trois mois consacré aux questions de sécurité euro-atlantique. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Le cours est	GCSP	22/21

Cours	Organisation / réalisation	Participants / nations
proposé dans le cadre du PPP. Il est également ouvert aux participants d'autres Etats.		
ITC 24 – « International Course in Security Policy » L'ITC est un cours annuel de neuf mois environ consacré aux questions de sécurité régionale et mondiale. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Le cours est proposé dans le cadre du PPP. Il est également ouvert aux participants d'autres Etats.	GCSP	30/27
NISC 11 – « New Issues in Security Course » Le NISC est un cours annuel de trois mois consacré aux défis actuels et futurs de la sécurité mondiale. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Le cours est proposé dans le cadre du PPP. Il est également ouvert aux participants d'autres Etats.	GCSP	29/29
Annual Senior Officers‘ Security and Law Conference, Genève Conférence annuelle de trois jours pour officiers généraux et spécialistes du droit consacrée à des questions en lien avec l'approche globale des missions multidimensionnelles.	GCSP	44/21
Annual Senior Officers’ Seminar (ASOS), Genève Séminaire annuel de trois jours pour officiers généraux et cadres supérieurs des ministères de la défense.	GCSP	15/13
Defence Attaché Orientation Modules Séminaire annuel de trois jours pour représentants des ministères de la défense engagés dans un environnement multilatéral. Le cours est proposé dans le cadre du PPP. Il est également ouvert aux participants d'autres Etats.	GCSP	41/25

5.2 Autres manifestations organisées par la Suisse dans le cadre du CPEA/PPP

Manifestation	**Organisation / réalisation**	**Participants / nations**
Cours d'instruction sur la réforme du secteur de la sécurité et la bonne gouvernance, Genève Instruction pour les représentants des ministères des affaires étrangères et de la sécurité de Bosnie et Herzégovine, du Monténégro et de la Serbie.	DFAE, DCAF	14/3
Cours d'instruction dans les domaines de la politique de sécurité, de la bonne gouvernance, de l'état de droit et du droit international humanitaire pour fonctionnaires afghans, Bakou (Azerbaïdjan)	DFAE, DCAF	21/1
Cooperative Development Team Training, Tartou (Estonie) Participation à une entraînement de trois jours pour les nouvelles équipes de production ADL. Utilisation du logiciel d'édition ILIAS SCORM et coaching d'ateliers.	ISN	
IISS Global Security Review, Genève Série de manifestations sur des thèmes relatifs à la politique de sécurité, tels que la non-prolifération et le désarmement nucléaire, la sécurité de l'énergie, les menaces cybernétiques ou l'Afghanistan.	DFAE, DDPS, IISS	
Conférence « Sécurité humaine », Rabat (Maroc) « Renforcer la sécurité humaine dans la zone Sahel-Maghreb occidental en développant des politiques de sécurité nationale »	DFAE, DCAF	80/8
Nato Training ePrime, Bakou (Azerbaïdjan) Formation à l'utilisation du système d'information ePrime pour les activités de l'OTAN/du PPP.	ISN, OTAN	
Participation d'experts du GCSP à quatre cours de formation sur le PAP-DIB à Kaboul, Kyiv, Sarajevo et Oberammergau « Nato/PfP Defence Leadership in Building Integrity Foundation Course »	GCSP	
Deuxième table ronde de Chambésy, Genève « European Security Concepts and Threat Perceptions »	DFAE, GCSP	34/10
12th Annual Middle East and North Africa Training Course on international security : New issues, Genève/Berne	DFAE, GCSP	24/17
2010 Gstaad Process « Beyond Geopolitics – Common Challenges, Joint Solutions ? »	DFAE, GCSP	35/4

5.3 Finances

Activités DDPS	**Montant (en CHF)**	**Activités DFAE**	**Montant (en CHF)**
Offres de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	734 950	Offres de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	371 776
Participation de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	666 527	Participation de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	3 649
Projets de coopération (fonds d'aff. spéc. PPP, instruction)	1 623 056	Projets de coopération (fonds d'aff. spéc. PPP, instruction)	158 868
Délégations (mission près l'OTAN à Bruxelles et militaires de métier en poste à l'OTAN)	536 976	Publications	21 691
Dépenses DDPS	**3 561 509**	**Dépenses DFAE**	**555 984**
Dépenses totales 2010			**4 117 493**

En 2010, les coûts de la participation de la Suisse au Partenariat pour la paix se sont montés à quelque 4,1 millions de francs. Par rapport à l'année précédente, les dépenses du DDPS en particulier ont baissé (près de un million de francs de moins). C'est principalement le résultat du plafonnement du crédit pour la promotion de la paix et des économies réalisées dans les frais de déplacement.

Dans le domaine de la politique de sécurité, certaines activités sont liées au Partenariat pour la paix, sans pour autant en faire directement partie. C'est le cas des engagements de promotion de la paix de l'armée (53 millions CHF env. en 2010), qui relèvent du budget ordinaire de l'armée, ou des activités des centres de Genève et du Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPFZ (DCAF : 10,3 millions CHF ; GCSP : 8,6 millions CHF ; EPF Zurich : 6,6 millions CHF). Ces activités, financées par les contributions annuelles de la Confédération, dépassent le cadre du Partenariat pour la paix, sur le plan tant thématique que géographique. *Ne sont pas* non plus comprises les dépenses du DFAE pour la promotion civile de la paix et le renforcement des droits humains, dont la couverture est demandée au titre d'un crédit spécial sur quatre ans et qui sont engagées par l'intermédiaire d'autres organes multilatéraux (pour l'essentiel au sein des Nations-Unies) ou dans un cadre bilatéral. Des rapports distincts sont remis au Parlement sur toutes ces activités.

5.5 Abréviations

Abréviation	Définition
ALPC	Armes légères et de petit calibre / small arms and light weapons (SALW)
CEP	Civil Emergency Planning
CPEA	Conseil de Partenariat euro-atlantique
DCAF	Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces / Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève
DDC	Direction du développement et de la coopération
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich
ePRIME	Système d'information, de gestion et d'échange en temps réel pour le Partenariat
GCSP	Geneva Centre for Security Policy / Centre de politique de sécurité - Genève
GICHD	Geneva International Centre for Humanitarian Demining / Centre international de déminage humanitaire – Genève
HEID	Institut des hautes études internationales et du développement
IMS	International Military Staff / Etat-major militaire international
ISAF	International Security Assistance Force
ISF	International Security Forum
ISN	International Relations and Security Network
KFOR	Kosovo Force
MSAG	Multinational Small Arms and Ammunition Group
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFAE	Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTSC	Organisation du traité de sécurité collective
PAP-DIB	Partnership Action Plan on Defence Institution Building / Plan d'action du Partenariat pour le développement d'institutions de défense
PAP-T	Partnership Action Plan against Terrorism
PARP	Planning and Review Process / processus de planification et d'examen
PPP	Partenariat pour la paix

5.5 Liens

Partenariat pour la paix (PPP), site suisse	www.pfp.admin.ch
Centre de recherche sur la politique de sécurité, EPF Zurich	www.css.ethz.ch
Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève	www.dcaf.ch
Centre de politique de sécurité - Genève	www.gcsp.ch
Mission suisse près l'OTAN	www.eda.admin.ch/eda/fr/home/topics/intorg/pfp.html